



**PALEO**

Revue d'archéologie préhistorique

**15 | 2003**

**Varia**

---

## Le « Galet au Glouton » de la collection Chaplain-Duparc (musée de Tesse, Le Mans, Sarthe) : nouvelle étude

*The « Glutton pebble » of the Chaplain-Duparc collection (Musée de Tissé, Le Mans, Sarthe)*

**Romain Pigeaud**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/paleo/1327>

DOI : 10.4000/paleo.1327

ISSN : 2101-0420

### Éditeur

SAMRA

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2003

Pagination : 263-272

ISSN : 1145-3370

### Référence électronique

Romain Pigeaud, « Le « Galet au Glouton » de la collection Chaplain-Duparc (musée de Tesse, Le Mans, Sarthe) : nouvelle étude », *PALEO* [En ligne], 15 | 2003, mis en ligne le 04 août 2010, consulté le 07 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/paleo/1327> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paleo.1327>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2020.



*PALEO* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Le « Galet au Glouton » de la collection Chaplain-Duparc (musée de Tesse, Le Mans, Sarthe) : nouvelle étude

*The « Glutton pebble » of the Chaplain-Duparc collection (Musée de Tessé, Le Mans, Sarthe)*

**Romain Pigeaud**

---

- 1 Le 20 Juin 1875 (Moreau 1877, p. 381), l'abbé Maillard, curé de Thorigné-en-Charnie, lui-même fouilleur de la grotte de la Chèvre, convia sur le site des « grottes de Saulges » dans la vallée de l'Erve (Mayenne), l'antiquaire Gatien Chaplain-Duparc (1819-1888) pour, dit la presse de l'époque, « chercher la sépulture des Troglodytes » (Le Fizelier s.d., b, feuillets 33 et 36). L'homme, qui avait déjà sévi sur le site de Lortet, en Ariège, pilla le site en l'espace de trois années. La liste publiée par Edouard Moreau (Moreau 1877, p. 381-383)<sup>1</sup>, et réalisée d'après les notes de Chaplain-Duparc, mentionne les dates de débuts de fouilles, dont la durée dut être très brève (un mois tout au plus)<sup>2</sup> :

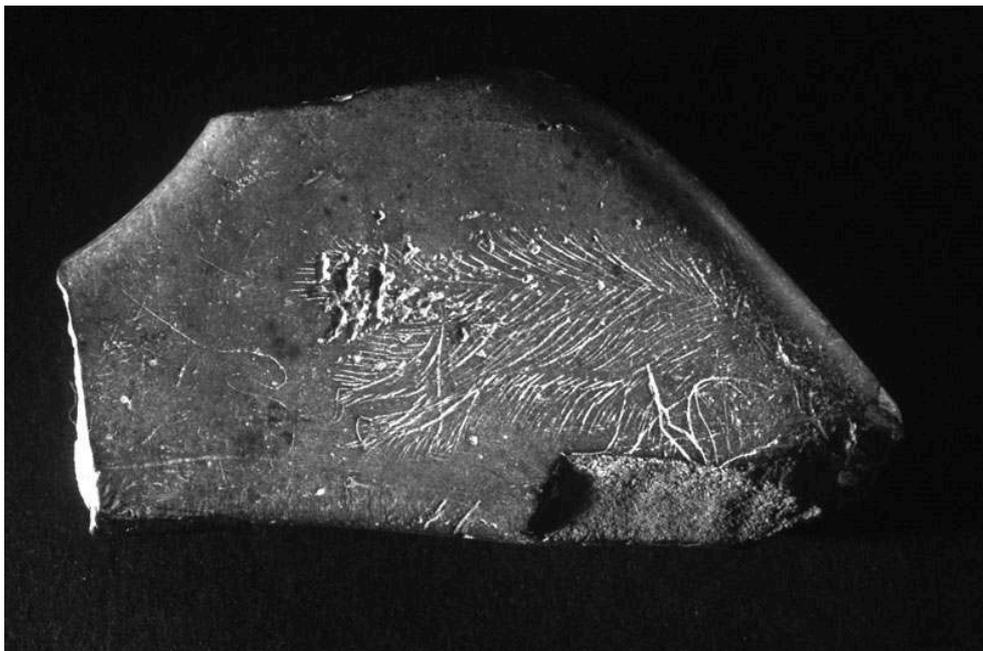
- 20 juin 1875 : Grotte de l'Erve ;
- 1<sup>er</sup> juillet 1875 : Grotte à Margot (sans doute uniquement à l'extérieur, devant le porche, Moreau 1878, p. 10 ; Daniel 1936, p. 439) ;
- 19 septembre 1876 : Porche de la Dérouine ;
- 15 octobre 1876 : Grotte du Four ;
- janvier 1877 : Grotte du Plessis ;
- 25 février 1877 : Grotte Cordier ;
- 10 mars 1877 : Grotte Coudreuse ;
- 10 mars 1877 : Grotte des Hallays ;
- 20 Mars 1877 : Grotte des Vipères !

- 2 Chaplain-Duparc n'étiquetait pas ses caisses. « Si les collections préhistoriques de Chaplain-Duparc renferment des séries intéressantes, elles sont, par malheur, trop

souvent dépourvues d'indications documentaires et de scientifiques précisions » (Delaunay 1932, p. 57). Rentrée au Musée en 1889, à titre posthume, sa collection fut d'abord entassée à l'extrémité d'une galerie, puis déménagée à plusieurs reprises (Delaunay 1932, p. 53-55). Cependant, en se fondant sur le catalogue de Pierre Delaunay, qui avait lui-même sans doute effectué un tri, on peut accorder une confiance relative sur la provenance exacte des deux caisses de pièces mobilières étiquetées « Saulges ». En 1999, Thierry Lagrée a réalisé un nouvel inventaire et ré-effectué un tri sévère dans les réserves. Pierre-Elie Moullé et Almudena Arellano, du Département de Préhistoire du MNHN et du Musée de Préhistoire régionale de Menton (Pigeaud 2000), ainsi que Didier Merle, du Département des Sciences de la Terre du MNHN, ont commencé l'inventaire faunistique des fossiles animaux et des coquillages, des caisses classées comme provenant de « Saulges » et ont identifié un certain nombre d'objets, dont certains décorés (Monnier *et al.* à paraître). François-Xavier Chauvière, de l'Université de Neuchâtel (Suisse), a réétudié une partie de la collection provenant du site de Duruthy (Sorde-l'Abbaye, Landes) (Chauvière 2001).

- 3 La pièce qui nous intéresse ici provient des caisses étiquetées « Saulges ». Elle porte le numéro d'inventaire 1. 866 ou Pr 406. Sa provenance est incertaine, pour les raisons exposées plus haut. Elle était pourtant exposée en 1932 dans les vitrines du site de Saulges (Delaunay 1932, p. 99, 102 et 103). L'abbé Breuil pensait que cet objet provenait plutôt de Lortet, en raison de la grande ressemblance de la tête de canidé renversé en arrière avec deux objets de la collection Edouard Piette de Gourdan et du Mas d'Azil (Breuil 1936-37, p. 1).
- 4 Il s'agit d'un galet de rivière roulé, en schiste, de couleur violet foncé recouvert par endroits de concrétions blanches (signe qu'il a séjourné quelque temps dans une grotte ?). D'une longueur de 9,5 cm pour une largeur de 4,6 cm et une épaisseur de 1 cm, de forme trapézoïdale et de section rectangulaire, il est cassé à trois de ses extrémités. Il est gravé finement (profondeur des traits : entre 0,05 et 0,1 cm, au profil en U évasé) ; l'apparente fraîcheur des traits provient sans doute de ce qu'ils ont été repassés, à une date indéterminée. (fig. 1)

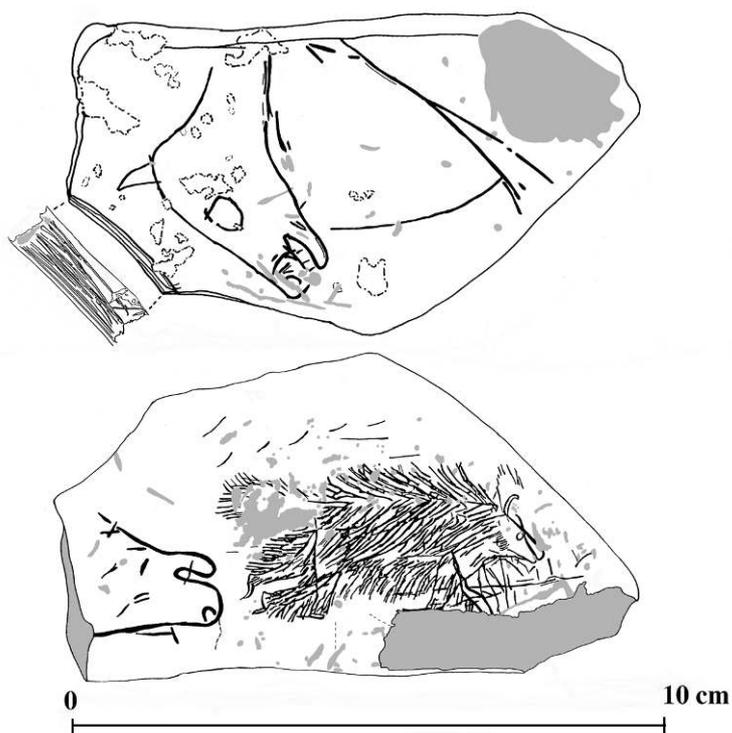
Figure 1 - Le « Galet au Glouton ». Recto avec le glouton et la tête de canidé probable. Musée de Tissé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc. Longueur réelle : 9,5 cm. Cl. Hervé Paitier/INRAP.  
 Figure 1 - The « glutton pebble ». Recto with the glutton and probably a canid. Musée de Tissé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc. Real length : 9,5 cm. Cl. Hervé Paitier/INRAP.



- 5 Sur la première face (fig. 2 bas), on distingue, à gauche, un profil d'animal au museau carré, à la gueule ouverte et au front droit. Pour l'abbé Breuil, il s'agit d'un canidé (Breuil 1936-37, p. 1). Nous pensons au contraire manquer d'éléments concluants pour trancher entre un canidé et un félin. À droite de cette figure, on observe une gravure plus élaborée (fig. 3 et 4), sous la forme d'un quadrupède poilu (de 5,8 cm de long pour 2,7 de large) dont la tête est pratiquement effacée et la queue abîmée par quelques éclats (post-fouilles ou non ?). On distingue tout de même un œil ainsi qu'un front busqué. L'oreille est courbe et pointue, et non touffue comme sur le relevé de l'abbé Breuil (fig. 8). Tourné vers la droite, en profil absolu, l'animal est en train d'avancer, mais, chose curieuse, il possède deux pattes avant droites, imbriquées l'une dans l'autre au niveau du jarret, et dont les extrémités sont absentes, du fait de la cassure à cet endroit - et deux pattes arrière droites, nettement séparées cette fois : l'une à l'aplomb vertical ne possède pas d'extrémité ; l'autre est tournée vers l'arrière et possède à son extrémité une sorte de pied à sole plate auquel on aurait adjoint deux griffes (fig. 5). Les deux pattes gauches sont bien individualisées, avec mention de la perspective, sous forme d'une interruption du tracé au niveau de la ligne du ventre pour la patte avant gauche, et par la figuration de la fesse en trois quarts pour la patte arrière gauche. Cette dernière est curieusement « en forme de faucille » (Breuil *ibid.*). Par ailleurs, le pelage est curieusement représenté, réalisé en successions de paquets de traits fins non jointifs, plaqués sur le corps de la bête comme des épines de hérisson.

Figure 2 - Le « Galet au Glouton ». Relevé analytique. Bas : recto montrant la figure du glouton ainsi que d'un canidé probable.

Figure 2 - The « glutton pebble ». Analytic drawing. Down: recto showing the figure of the glutton and probably a canid.



Haut : verso montrant une tête de canidé ou de féliné. Les traits tiretés symbolisent les fissures, les grisés les creux et les traits-pointillés les limites des morceaux de calcite. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc. Relevé R. P.

Up: verso showing the head of a canid or of a feline. Dashed lines indicate fissures, grey flats indicate hollows and the pointed lines the limits of the calcite. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc, drawing R.P.

Figure 3 - Le « Galet au Glouton ». Recto.  
 Figure 3 - The « Glutton pebble ». recto.



Vue de détail du glouton. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc. Longueur réelle : 5,8 cm. Cliché Hervé Paitier / INRAP.

Detailed view of the glutton. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc. Real length : 5,8 cm. Cl. Hervé Paitier / INRAP.

Figure 4 - Le « Galet au Glouton ». Relevé sélectif du glouton. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc. Relevé R. P.  
 Figure 4 - The « Glutton pebble ». Selective drawing of the glutton. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc, drawing R.P.



Figure 5 - Le " Galet au Glouton ". Vue de détail du glouton. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc. Cliché Hervé Paitier / INRAP.  
Figure 5 - The " glutton pebble ". Detailed view of the glutton. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc. Cl. Hervé Paitier / INRAP.

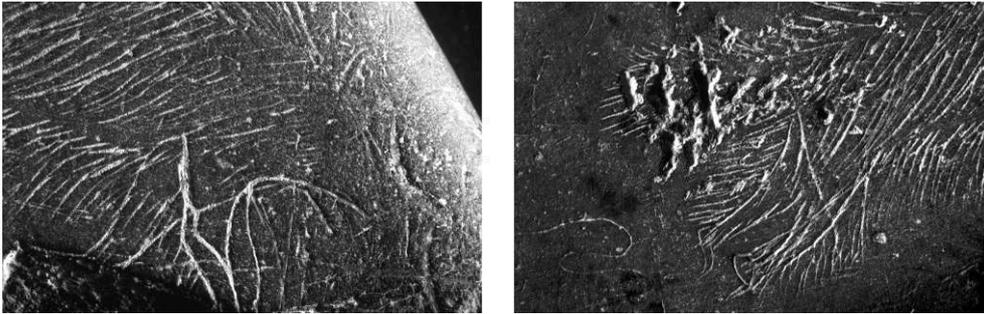


Figure 6 - Le " Galet au Glouton ". Verso. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc. Cliché Hervé Paitier / INRAP.  
Figure 6 - The " Glutton pebble ". Verso. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc, cl. Hervé Paitier / INRAP.

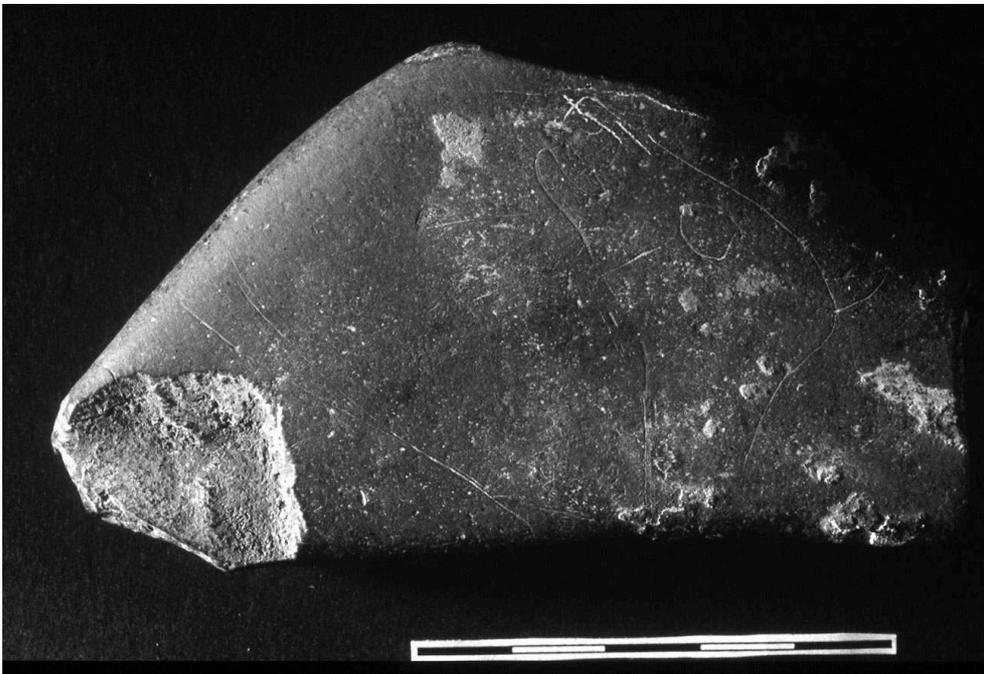


Figure 7 - Le « Galet au Glouton ». Verso. Vues de détail de la tête de carnivore. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc. Cliché Hervé Paitier / INRAP.

Figure 7 - The « Glutton pebble ». Verso. Detailed view of the head of the carnivore. Musée de Tessé, Saulges (?), coll. Chaplain-Duparc, cl. Hervé Paitier / INRAP.

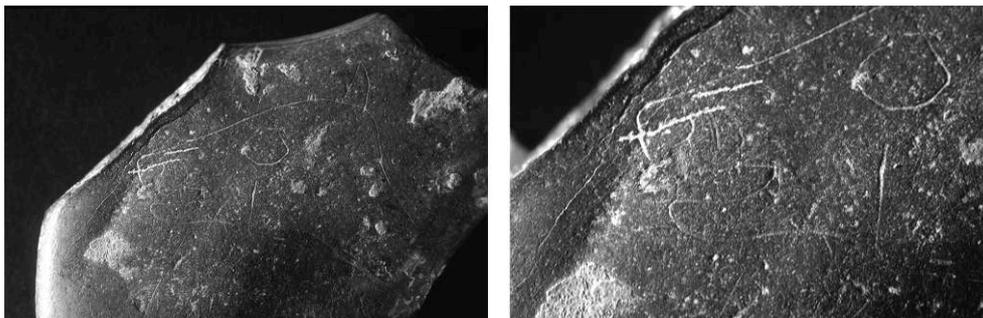
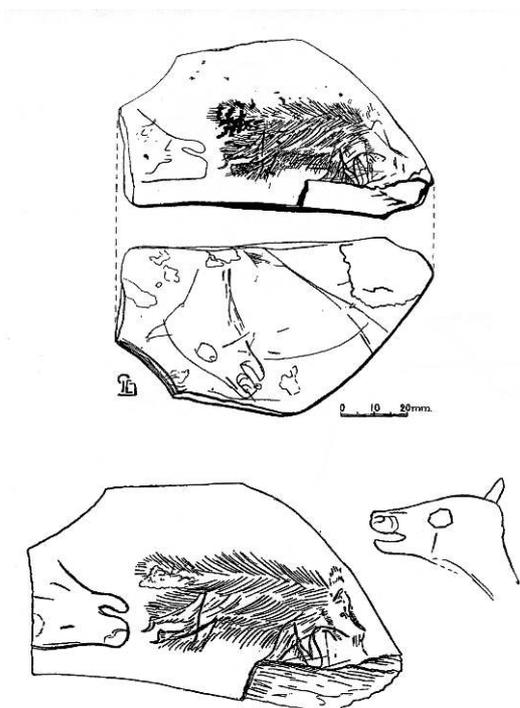


Figure 8 - Le « Galet au Glouton ». Anciens relevés.

Figure 8 - The « Glutton pebble »; Anterior drawings.



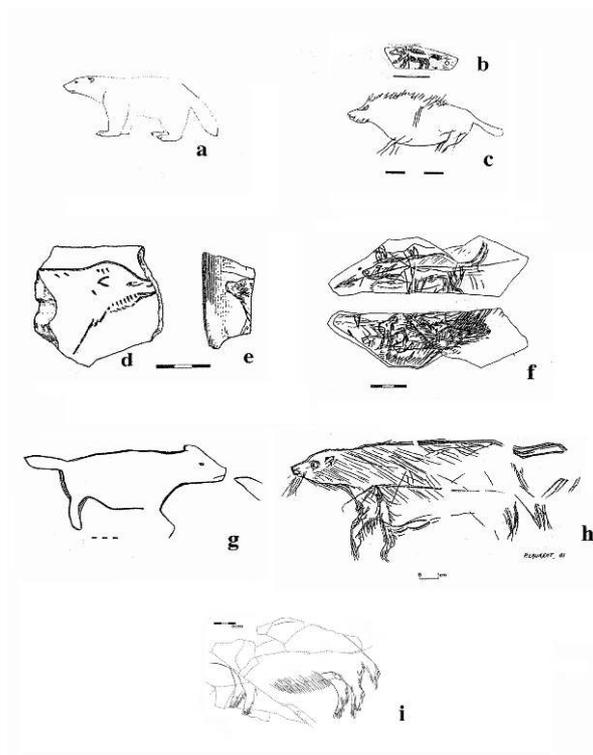
Haut : relevé d'après Cordonnier-Détré, in Delaunay, 1932 ; bas : relevé d'après Breuil, 1936-37.  
Above: drawing after Cordonnier-Détré in Delaunay 1932; below: drawing after Breuil 1936-37.

- 6 Sur l'autre face du galet (fig. 2 haut et fig. 6), une tête de carnivore schématique occupe l'essentiel de la surface. L'abbé Breuil y avait vu un Canidé (Breuil *ibid.*) avec son museau effilé, bien que carré et son oreille pointue. Cependant, la présence de traits parallèles au-dessus de babines pourrait faire penser à la représentation de vibrisses comme sur une tête de Félinidé (fig. 7). L'œil est ovale, ainsi que le naseau. On distingue à peine deux canines dans la gueule entrouverte. Nous proposons de ranger également cet animal dans la catégorie des indéterminés.
- 7 Que pourrait être l'animal représenté sur le recto ? Le catalogue de P. Delaunay (suivant peut-être des indications de Chaplain-Duparc) identifie déjà l'animal à un glouton

(Delaunay 1932, p. 102). L'abbé Breuil (*ibid.*) confirmera cette interprétation (fig. 8). Si nous suivons l'argumentation de Michèle Crémades à propos du glouton gravé sur bâton perforé de La Madeleine (fig. 8 haut), nous constatons comme elle que "l'animal figuré est un quadrupède au pelage fourni et à la queue en panache. Les membres antérieurs sont forts, assez courts, velus (...). Le cou et l'épaule, recouverts de fourrure, sont peu discernables. Le museau est fort, les vibrisses longues et dirigées vers le bas, l'œil rond et grand, le pavillon de l'oreille charnu, le front bas ; l'ensellure fronto-nasale est modérée." (Crémades 1992, p. 331)

- 8 Le glouton est un carnivore dont le crâne présente une structure « en visière » avec un décrochement fronto-nasal que l'on retrouve chez l'Ours des cavernes (Begouën et Koby 1950). Cependant, ici, la queue longue exclut une attribution à un Ursidé. De même, la morphologie des vibrisses et le caractère basset excluent un rapprochement avec un Canidé ou un Félidé. Restent donc les Mustélidés (Belette, Loutre...). De plus, la figure respecte aussi un autre critère établi par Ignacio Barandiaran (1974), à savoir un caractère plantigrade (d'où l'explication de la sole si particulière de la seconde patte arrière droite et l'aspect « en faucille » de la patte arrière gauche). Ici encore, l'aspect du crâne, de la queue et la faible hauteur du corps par rapport aux pattes ainsi que les extrémités plantigrades permettent par déduction de confirmer l'identification de l'animal figuré à un Glouton (*Gulo gulo*)<sup>3</sup>. (fig. 9 et 10).

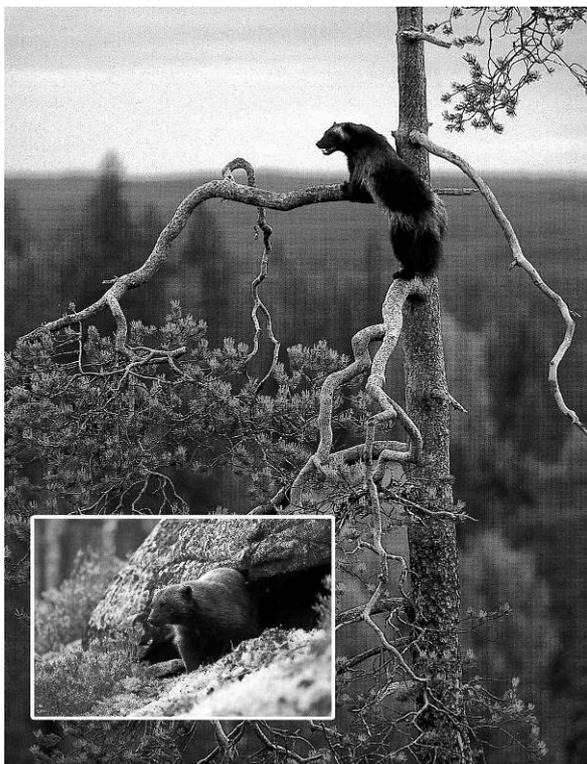
Figure 9 - Le glouton dans l'art paléolithique.  
Figure 9 - The glutton in paleolithic art.



a) animal réel; b) et c): Laugerie-Haute; d) Lortet; e) Isturitz; f) Les Trois-Frères; g) Los Casarès; h): La Madeleine; i): Andernach (relevés d'après Breuil, Roussot, Barandiaran, Bouyssonie, Barandiaran in Barandiaran 1974, Pierre-Laurent in Cremadès 1992, Bosinski 1996).

a) the real animal; b) and c): Laugerie-Haute; d) Lortet; e) Isturitz; f) Les Trois Frères; g) Los Casarès; h): La Madeleine; i): Andernach (drawings by Breuil, Roussot, Barandiaran, Bouyssonie, Barandiaran in Barandiaran 1974, Pierre-Laurent in Cremadès 1992, Bosinski 1996).

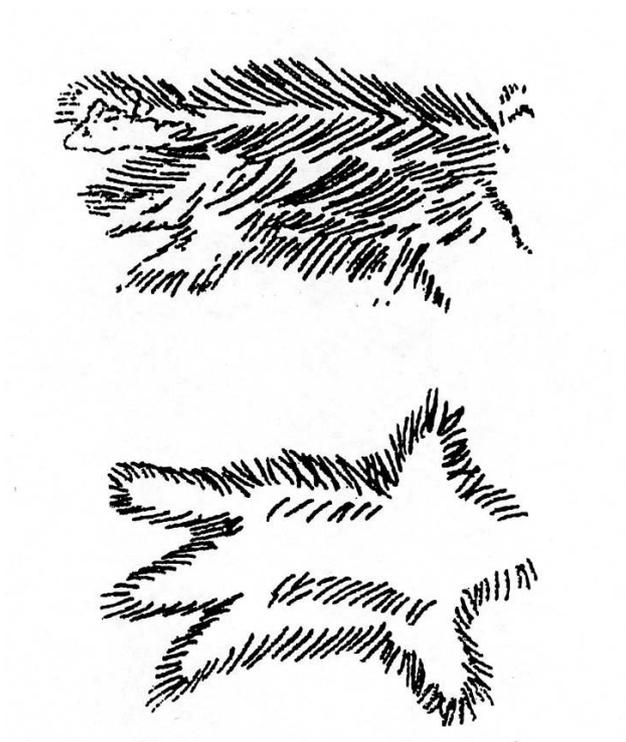
Figure 10 - Vues actuelles d'un glouton. Cl. Antti Leinonen, in Tom O'Neill, 2002.  
 Figure 10 - Actual views of a glutton. Cl. Antti Leinonen, in Tom O'Neill, 2002.



- 9 A propos du Glouton, Hugo Obermaier pensait qu'il pouvait s'agir de la seule représentation de fourrure en écorché de l'art paléolithique. Elle aurait été représentée posée sur un autre animal. La queue serait la patte arrière gauche et les touffes de poils sur les pattes de l'animal sous-jacent seraient les pattes de la peau, mais représentées en déroulé, une fois enlevés l'os et la chair et détendu les muscles (fig. 11). Il en irait de même pour l'avant-main (Obermaier 1940, p. 153-155). C'est sans doute le hérissément particulier des poils de la figure qui lui a suggéré cette hypothèse. Nous préférons, quant à nous, proposer une autre interprétation : plutôt que de supposer l'existence de deux gravures superposées, nous y voyons, comme précisé plus haut, la volonté de l'artiste de figurer le mouvement, procédé bien connu et banal dans l'art magdalénien, par le doublement des pattes de chaque côté.

Figure 11 - Le « Galet au Glouton ». Interprétation de Hugo Obermaier, proposant de voir dans la gravure du glouton une peau écorchée superposée à une figure animale. Relevés d'après Breuil, in Obermaier, 1940.

Figure 11 - The « Glutton pebble ». Interpretation by Hugo Obermaier who proposes to see in the engraving of the glutton a scratched skin superimposed on an animal. Drawing after Breuil, in Obermaier, 1940.



- 10 D'où vient le « Galet au Glouton » ? Dans l'état actuel des recherches, une étude pétrographique n'apporterait aucun résultat car l'environnement géologique du site des « grottes de Saulges » n'est pas encore bien connu. Son étude exhaustive est en cours, dans le cadre du programme de recherches « Occupations paléolithiques de la vallée de l'Erve » dirigé par Jean-Laurent Monnier, (UMR 6566 du CNRS - Université de Rennes-1).
- 11 De quand date le « Galet au Glouton » ? L'artifice graphique employé pour figurer le mouvement (le doublement des pattes) est certes connu à la grotte Chauvet (Ardèche), pour un bison de la paroi droite de la niche centrale (Chauvet *et al.* 1998, p. 77, fig. 64), mais il est plutôt traditionnellement considéré comme l'apanage des artistes Magdaléniens : voir par exemple (parmi tant d'autres), la paroi droite de la grotte des Combarelles 1 (Dordogne), les chevaux VIID71 et VIID78 (30 et 32 dans la terminologie de Breuil) (Barrière 1997, p. 263-264, fig. 246). Par ailleurs, la figuration du pelage non comme un aplat mais avec le détail des poils nous semble également plaider pour une attribution au Magdalénien. Cependant, l'exubérance de ce pelage, son oreille étonnamment développée, ses poils hérissés, uniques dans l'art paléolithique en ce qui concerne cet animal (fig. 9), ne cadre pas trop avec ce que l'on sait du naturalisme de cette période et il est vrai que des représentations de pelage sont également connus dans les phases antérieures (citons entre autres le galet attribué au Gravettien de l'abri Labattut, en Dordogne, Delluc B. et G. 1991, p. 164, fig. 114). Sans contexte stratigraphique plus précis, nous réservons donc notre jugement.

### Remerciements

Je voudrais remercier ici Madame Marianne Thauré, conservateur du patrimoine et responsable de la Préhistoire au Musée de Tessé, pour avoir bien voulu me laisser étudier le « Galet au Glouton », ainsi que Monsieur Hervé Paitier, photographe talentueux de l'INRAP, pour ses très beaux clichés. Cette étude rentre dans le cadre du programme de recherches « occupations paléolithiques de la vallée de l'Erve » dirigé par Monsieur Jean-Laurent Monnier, UMR 6566 du CNRS - Université de Rennes-I, que je remercie à nouveau chaleureusement pour m'avoir permis d'étudier l'art paléolithique de la vallée de l'Erve dans le cadre de ma thèse de doctorat.

---

### BIBLIOGRAPHIE

- BARANDIARAN I. 1974 - El Gloton (Gulo Gulo L.) en el Arte Paleolitico, *Zephyrus*, t. XXV, p. 177-196.
- BARRIERE Cl. 1997 - L'art pariétal des grottes des Combarelles, Paléo Hors-Série, Les Eyzies, Ed. SAMRA/Paléo, 613 p.
- BEGOUËN L. et KOPY F.-E. 1950 - Le Crâne de Glouton de la Caverne des Trois-Frères (Ariège), *Préhistoire ariégeoise*, p. 49-68.
- BOUVIER J.-M. et CREMADES M. 1985 - Le glouton d'hier et d'aujourd'hui. A propos d'une gravure de La Madeleine (Dordogne), *Bull. de la Soc. D'Anthropologie du Sud-Ouest*, t. XX, n° 1, p. 33-34.
- BOSINSKI 1996 - Die Gravierungen des Magdalénien-Fundplatzes Andernach-Martinsberg. In : *Collectif, Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*. 41. Jahrgang 1994. Teil 1. Ed. : RGZM. p. 19-58.
- BREUIL H. 1936-37 - De quelques œuvres d'art magdaléniennes inédites ou peu connues, *IPEK*, p. 1-16.
- CHAUVET J.-M., BRUNEL DESCHAMPS E. et HILLAIRE, Ch. 1998 - *La grotte Chauvet à Vallon Pont-d'Arc*, Paris, Seuil, 120 p. (2nde édition).
- CHAUVIÈRE F.-X. 2001 - La collection Chaplain-Duparc des musées du Mans : nouveaux éléments d'interprétation pour la « sépulture Sorde 1 » de Duruthy (Sord-l'Abbaye, Landes », *Paléo*, n° 13, p.
- CREMADES M. 1992 - Analyse et reconstitution technologiques en art mobilier Paléolithique. L'exemple du glouton gravé sur bâton perforé de La Madeleine (Dordogne), *L'Anthropologie*, t. 96, n° 2-3, p. 319-335.
- DANIEL R. 1936 - « Contribution à l'étude des grottes du Pays de Saulges (Mayenne). » *Congrès Préh. de France*, 12ème session, Toulouse-Foix 1936, p. 420-440, 3 pl., biblio.
- DELAUNAY P. 1932 - *Catalogue de la section d'Histoire Naturelle et de Technologie du Musée du Mans (Hôtel de Tessé)*. Le Mans, Imp. P. Blanchet, 105 p.
- DELLUC B. et G. 1991 - « L'art pariétal archaïque en Aquitaine », *XXVIIIème supplément à Gallia Préhistoire*, Paris, CNRS Ed., 393 p.

DJINDJIAN F., KOZLOWSKI J. et OTTE, M. 1999 - *Le Paléolithique supérieur en Europe*. Paris, Armand Colin, coll. U, 474 p.

LE FIZELIER J. s. d., a - *Département de la Mayenne. Histoire par communes. Volume 1 : arrondissement de Laval*. Notes manuscrites, biblio. municip. de Laval, manuscrit 148-149, n° 10.973.

LE FIZELIER J. s. d., b. *Archéologie du Bas-Maine*. Notes manuscrites, biblio. municip. de Laval, manuscrit 161, n° 10.977.

MONNIER J.-L., HINGUANT S., PIGEAUD R., ARELLANO A., MERLE D., MOLINES N. et MOULLE P.-E., à paraître - Art mobilier et parures sur matières dures animales : collections anciennes et découvertes récentes dans le Paléolithique supérieur de la vallée de l'Erve (Mayenne). *Mémoire de la Soc. Préh. Française*, Actes de la Table ronde sur le Paléolithique supérieur récent : Industrie osseuse et parures du Solutréen au Magdalénien en Europe, 28-30 mars 2003, Angoulême (Charente).

MOREAU E. 1877 - Fouilles de Saulges par M. Chaplain-Duparc, *Annuaire de la Mayenne*, Léon Moreau Ed., Laval, Appendice, p. 380-383.

MOREAU E. 1878 - *Notice sur la carte préhistorique du département de la Mayenne*, Comptes rendus du Congrès tenu au Mans et à Laval par la Société Française d'Anthropologie en Mai 1878, Paul Bouserez (Ed.), Tours, p. 3-27.

OBERMAIER H. 1940 - The treatment of Skins and Clothing Problems during Quaternary Times, *Research and Progress*, VI, 4, Juillet-Août, p. 150-156.

O'NEILL T. 2002 - Le glouton, prédateur de la forêt boréale, *National Geographic*, édition française, n° 33, Juin, p. 84-91.

PIGEAUD R. 2000 - Rapport intermédiaire sur la campagne de relevés, d'études et d'analyses. Campagne 2000 (Opération n° 20.061) (avec la collaboration de Almudena ARELLANO-MOULLE, Christiane CAUSSE, Pierre-Elie MOULLE, Gabriel RENAULT, Joël RODET, Sébastien TRIBOUT, Valérie PLAGNES), Les occupations paléolithiques de la vallée de l'Erve : *Étude des représentations de la grotte Mayenne-Sciences (Thorigné-en-Charnie, Mayenne)*. Programme UMR 6566 du CNRS, Université de Rennes-1, et UMR 6569 du CNRS, Laboratoire de Préhistoire et de Géologie du Quaternaire du MNHN, Institut de Paléontologie Humaine, 43 p.

PIVETEAU J. 1961 - Représentations de carnivores dans l'art du Paléolithique supérieur, *Traité de Paléontologie*, t. VI, p. 821-830.

## NOTES

1. A noter que ces dates ne sont pas totalement fiables, car un article du Père Hestean, curé de Saint Pierre-sur-Erve, daté du 15 Octobre 1876, et publié dans L'Indépendant de l'Ouest du 10 Novembre 1876, signale déjà la découverte des grottes Coudreuse, alors que pour Edouard Moreau, celle-ci n'eut lieu que le 10 Mars 1877...

2. Sauf peut-être pour le Porche de la Déroutine, puisqu'un article du 26 Novembre 1876 ainsi qu'un autre du même auteur, du 18 Décembre 1876, tous deux publiés dans L'Echo de la Mayenne, signalent que Chaplain-Duparc y fouille encore.

3. En fait, la morphologie générale du glouton s'apparente à celle d'un Ours qui aurait une longue queue et de grandes vibrisses. «En resumen, pues, la maxima proximidad formal (aunque no de tamaño ni coloración) de gloton se produce con los Ursidos, salvada la muy notable divergencia de la cola, tan llamativa en aquel y apenas distinguible en estos.» (Barandiaran 1974, p. 182).

---

## RÉSUMÉS

Le « Galet au Glouton » de la collection Chaplain-Duparc (Musée de Tessé, Le Mans, Sarthe) est considéré traditionnellement comme provenant des « grottes de Saulges », dans la vallée de l'Erve (Mayenne). Il offre sur une de ses faces la représentation d'un Glouton au pelage hérissé, avec les paires de pattes doublées (artifice graphique commode pour figurer le mouvement). Hugo Obermaier l'interprétait comme la représentation de la peau écorchée d'un animal, hypothèse aujourd'hui abandonnée.

The « Glutton pebble » of the Chaplain-Duparc collection (Musée de Tessé, Le Mans, Sarthe) is traditionally considered to come from the caves of Saulges, in the Erve Valley (Mayenne). The representation of a Glutton with its fur bristled up and with doubled leg-pairs (easy graphic trick to figure motion) can be observed on one side. Hugo Obermaier interpreted the engraving as the representation of a skin coat, which idea is now abandoned.

## INDEX

**Mots-clés** : galet, Glouton, écorché, Magdalénien, Saulges, Lortet, Chaplain-Duparc, Breuil, Obermaier

**Keywords** : pebble, Glutton, skin, Magdalenian, Saulges, Lortet, Chaplain-Duparc, Breuil, Obermaier

## AUTEUR

### ROMAIN PIGEAUD

USM 103 – FRE 2676 du CNRS, Département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, 1, rue René Panhard 75013 Paris. E-mail : [romain.pigeaud@wanadoo.fr](mailto:romain.pigeaud@wanadoo.fr)